



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Orientations des aides financières de l'Agence de l'eau Adour-Garonne sur la continuité écologique pour le Xème Programme

Thibaut DORADO –
Vendredi 26 octobre 2012
Montpellier



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Orientations du Xème Programme,

- **Augmentation des enveloppes pour les aides à la continuité écologique.**
- **La nature des actions finançables ne change pas.**
- **Augmentation générale des taux de subvention.**



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

2. Les taux de subvention,

2.1 **Ouvrages permettant la restitution des débits réservés, la continuité du transport solide, le franchissements piscicoles :**

-Taux de base à 30%

-40 % si l'ouvrage est situé sur un cours d'eau classé en application de l'article L214-17-1 2° alinéa.

-Taux bonifié à 60% si études et travaux sont menés dans le cadre d'une opération coordonnée.

2.2 **Effacement ou arasement des ouvrages transversaux, digues et étangs:**

- 80% de financement.



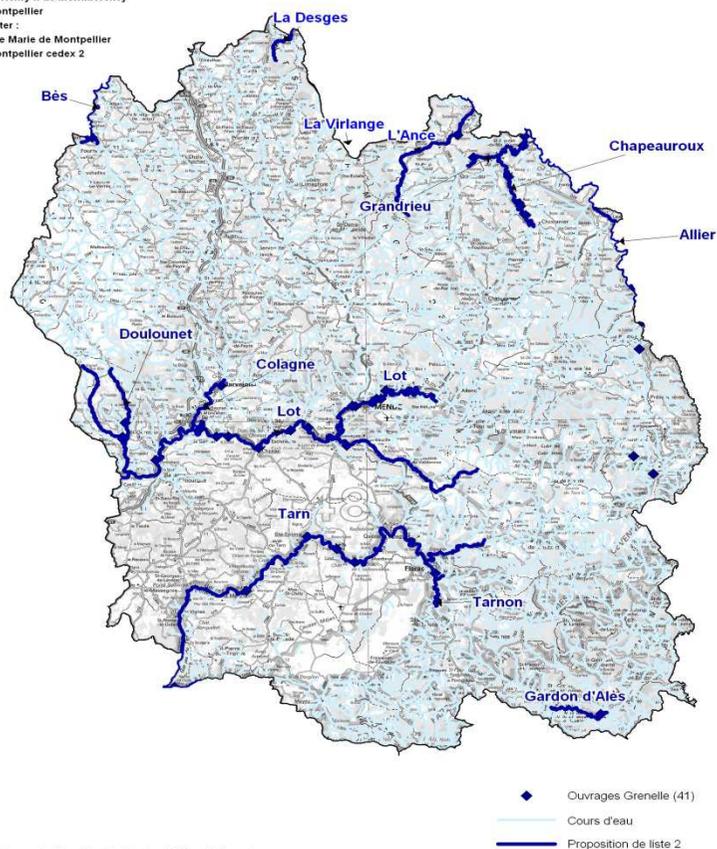
AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE



Classement des cours d'eau futur dans le département de la Lozère Proposition de liste 2 Art. L214-17 du Code de l'environnement

Site Montmorency :
520 allée Henry II de Montmorency
34064 Montpellier
Site Richter:
58 avenue Marie de Montpellier
34965 Montpellier cedex 2



Source : Dreal Languedoc-Roussillon, Dreal de bassin Rhône-Méditerranée,
Dreal de bassin Adour-Garonne et Dreal de bassin Loire-Bretagne
Scan 250 © IGN, BD Cartho © IGN
Date : Septembre 2010

Ce document cartographique produit par la Dreal Languedoc-Roussillon n'a aucune valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de l'Etat.